



Décisions municipales d'intérêt public 2026

Date	Décision
06.01.2026	<u>FC Aubonne – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir ce club par un don de CHF 300.- correspondant à la participation de 6 juniors de la commune.
06.01.2026	<u>Convention-programme dans le domaine des forêts</u> La Municipalité a signé deux conventions dans lesquelles elle s'engage, en tant que gestionnaire forestier et propriétaire forestier, à respecter, lors de la réalisation de travaux forestiers, les directives dans le cadre de la convention-programme 2025-2028 dans le domaine des forêts.
06.01.2026	<u>Parking Luna - Luminaires</u> Les travaux de remplacement de 15 luminaires qui sont défectueux dans le parking souterrain Luna ont été adjugés à Jacques Belet Electricité SA (Lausanne) pour le montant de CHF 2'660.- TTC.
12.01.2026	<u>Théâtre du Comsi – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir cette association par un don de CHF 50.- correspondant à la participation d'un enfant de la commune.
12.01.2026	<u>Stand d'Etoy – Travaux</u> La Municipalité a accepté de participer aux frais de remplacement des mousses des tunnels antibruit, ceci afin de respecter les exigences techniques et acoustiques en vigueur. Le montant de CHF 3'550.- TTC sera réparti selon la clé de répartition de la convention.
19.01.2026	<u>La Delèze / Rue Roger de Lessert / Route de Saint-Prex</u> La Municipalité a délivré un permis de fouille à l'entreprise Simao-Deillon (Bremblens) pour la 4 sondages pour des suppression de vannes de gaz. Les travaux seront réalisés en février.
26.01.2026	<u>Collège - Projet pédagogique</u> La Municipalité a décidé de préavisier favorablement un projet pédagogique intitulé « Vitres amies des oiseaux ». Ce projet vise à réduire les collisions d'oiseaux contre les vitres des bâtiments scolaires, un phénomène fréquent dû aux reflets et à la transparence du verre. Il s'agit d'une action concrète de durabilité, menée directement par les élèves, en lien avec l'éducation à l'environnement et les arts visuels. Des marquages visuels temporaires, réalisés par les enfants, seront apposés sur les vitres du collège.
26.01.2026	<u>Collège - Fête de fin d'année</u> La salle communale sera mise gracieusement à disposition des classes du collège de Buchillon pour la fête de fin d'année, ceci afin d'y exposer des peintures créées par les élèves en s'inspirant d'artistes connus.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
26.01.2026	<u>PACom – Enquête complémentaire</u> Suite à la réception d'un courrier de la DGTL précisant que les modifications soumises pour examen préalable post adoption sont conformes au cadre légal. Une enquête complémentaire aura donc lieu du 4 février au 5 mars 2026.
26.01.2026	<u>Police cantonale – Arnaque aux faux policiers</u> Les Polices vaudoises mènent plusieurs actions pour contrer les arnaques aux faux policiers signalées dans le canton. Malgré ces mesures, le nombre de cas signalés à la police augmente constamment. La quasi-totalité des victimes de ces escroqueries sont des personnes âgées. La Municipalité a décidé d'envoyer un courrier de mise en garde à chaque aîné de la commune.
02.02.2026	<u>Rugby Morges - Demande de soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir ce club en octroyant une subvention de CHF 100.- correspondant à la participation de deux enfants de la commune.
02.02.2026	<u>Santé publique – Engorgement hospitalier</u> Des informations relatives à la surcharge du dispositif hospitalier dû à l'épidémie de grippe actuelle et autres virus hivernaux, ont été affichées au pilier public et publiées sur le site internet.
02.02.2026	<u>Réseau d'eau potable – Changement d'une vanne</u> Les travaux relatifs au remplacement d'une vieille vanne à la Route de Chanivaz 4 ont été confiés à MGC (Saint-Prex) pour la partie du génie civil (CHF 3'285.15 TTC) et à Ackermann & Fils SA (Denges) pour la partie sanitaire (CHF 2'136.10 TTC).
09.02.2026	<u>Société GymFit 60</u> Les comptes 2025 ayant été fournis, la Municipalité a décidé de verser à la société GymFit 60 une subvention de CHF 1'500.- pour l'année 2026.
09.02.2026	<u>Joyeux Amis Boulistes de Buchillon</u> Les comptes 2025/2025 ayant été fournis, la Municipalité a décidé de verser au JABB une subvention de CHF 1'500.- pour l'année 2026.
09.02.2026	<u>Tennis Club d'Aubonne – Demande de soutien</u> La Municipalité a décidé de soutenir ce club par un don de CHF 300.- correspondant à la participation de six enfants et jeunes de la commune.
09.02.2026	<u>Giron de jeunesse de l'Aubonne – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir cette manifestation qui aura lieu à St-Livres en juillet 2025 par un don de CHF 300.-, sans contrepartie.
09.02.2026	<u>PACom - Authentification et dossier Normat II</u> Dans le cadre de la mise à jour des géodonnées du PACom, la Municipalité a validé l'offre du bureau d'études Rossier (Aubonne) de CHF 2'400.- HT pour fournir les fichiers informatiques ad hoc.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
16.02.2026	<u>Place du Village 1-14 – Installation de nouvelles serrures</u> Afin de garantir l'accès aux appartements en cas de panne des ascenseurs, y compris lorsque les volets sont fermés, la Municipalité a mandaté l'entreprise Villanchet Associés Sàrl (Yens) pour procéder à l'installation de serrures sur les volets des portes-fenêtres. Coûts de cette intervention : CHF 4'0412.30 TTC.
16.02.2026	<u>Maison de Commune – Améliorations de l'entrée</u> La Municipalité a adjugé les travaux suivants, d'une valeur de CHF 500.-, à l'entreprise Joker Metal SA (Cheseaux-sur-Lausanne) : - fourniture et installation d'un arrêt de porte dans la glissière du ferme-porte. - fourniture et installation d'une tôle en éloxé naturel pour habiller le seuil handicapé en bois.
16.02.2026	<u>Rue Roger de Lessert 4 – Rénovations</u> Suite à l'acceptation du préavis 2025/10 par le Conseil communal, la Municipalité a confié le mandat d'architecte pour ce projet à Jaquier Martin Architectes Sàrl (Treykovagnes) pour un montant de CHF 41'396.90 TTC.
16.02.2026	<u>Cabane forestière – Electricité</u> L'entreprise Constantin & Fils Sàrl (Bursins) a été mandatée pour installer une nouvelle prise électrique et remettre en état deux autres prises pour un montant de CHF 402.15 TTC.
23.02.2026	<u>Chapelle – Entretien de la toiture</u> Des travaux d'entretien ainsi que la mise en place de points d'ancrage homologués ont été adjugés à l'entreprise Guy Authier SA (Bière) pour CHF 1'920.- TTC.
23.02.2026	<u>Adduction d'eau des WC publics</u> Le changement des tuyaux d'eau de l'édicule du cimetière a été confié à Luis Tomas pour CHF 5'257.98 TTC.
23.02.2026	<u>Frelon asiatique – Organisation de la lutte 2026</u> La Municipalité a décidé de reconduire son soutien à la lutte contre le frelon asiatique, dans un contexte où le nombre de nids attendus en 2026 pourrait être deux à trois fois supérieur à celui de 2025. Les modalités de prise en charge sont les suivantes : - CHF 450.- pour la destruction des nids situés exclusivement en zone forêt. - CHF 150.- pour la destruction des nids localisés sur le domaine privé, uniquement dans les jardins, à l'exclusion de l'intérieur et l'extérieur des bâtiments.
02.03.2026	<u>Gymnase d'Etoy – Journée sportive</u> La Municipalité a décidé de renouveler son soutien à la journée sportive du gymnase d'Etoy par l'octroi d'une subvention de CHF 100.- qui permettra d'offrir des prix aux participants.
02.03.2026	<u>Collège intercommunal - Réfection du sol</u> La réfection du revêtement de sol, très abîmé dans deux classes, y compris les plinthes, a été confié à l'entreprise Moll SA (Baulmes) pour CHF 10'799.20 TTC.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
02.03.2026	<u>Construction d'une déchetterie – Adjudications</u> Après ouverture des dossiers de soumissions, les travaux suivants ont été adjugés : - charpente / ferblanterie: Atelier Z (Grancy) pour CHF 85'381.- TTC. - génie civil: Walo SA (Eclépens) pour CHF 33'540.95 TTC. - béton armé: Walo SA (Eclépens) pour CHF 260'900.10 TTC.
09.03.2026	<u>Remplacement d'une tondeuse</u> En remplacement d'une tondeuse défectueuse, la Municipalité a validé l'offre de Weitzel Tondeuses Service Sàrl (Gilly) pour CHF 2'087.10 TTC.
16.03.2026	<u>Forward Morges Hockey – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir ce club par un don de CHF 200.- correspondant à la participation de quatre enfants de la commune.
16.03.2026	<u>Fondation sauvetage des faons – Soutien financier</u> La Municipalité a octroyé un don de CHF 100.- à cette fondation qui sauve les faons durant la période des foins.
16.03.2026	<u>Pro Senectute – Soutien financier</u> Afin de soutenir cette association qui propose de nombreuses activités aux aînés, la Municipalité a décidé de faire un don de CHF 500.-.
16.03.2026	<u>Cimetière – Jalons pour les tombes cinéraires</u> La fourniture de 70 jalons numérotés a été attribuée à Mat'Horse (Yverdon-les-Bains) pour CHF 1'626.90 TTC.
23.03.2026	<u>Bourse communale – Formation</u> La Municipalité a accepté de prendre en charge un montant de CHF 300.- afin de permettre au boursier de suivre une formation portant sur le 2 ^{ème} pilier.
23.03.2026	<u>Collège et salle de gym – Protection incendie</u> La Municipalité a mandaté Jean Larivé, expert AEAI, pour la mise en conformité du collège pour un montant de CHF 2'810.60 TTC qui comprend : 1) Analyse détaillée de l'état existant (diagnostic de protection incendie). 2) Identification des écarts au regard des prescriptions en vigueur.
23.03.2026	<u>Parcelle RF 109 - Transformation et surélévation d'une villa familiale, construction d'une pergola, installation de sondes géothermiques et de tuiles photovoltaïques</u> La Municipalité a décidé de préavisser favorablement le remplacement des murs en brique du sous-sol par des nouveaux murs en béton armé.
23.03.2026	<u>Parcelle RF 26 - Rénovations intérieures, modification ouvertures, remplacement système chauffage</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2026/02.
23.03.2026	<u>Parcelle RF 28 - Ajustement chambre parentale</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2026/03.

**Décisions municipales d'intérêt public**

Date	Décision
23.03.2026	<u>Manifestation TransSwissRun</u> La Municipalité a décidé de préavisier favorablement le passage de cette manifestation sur le territoire communal le 25.07.2026.
23.03.2026	<u>Manifestation Tour du Lac Léman en marche nordique</u> La Municipalité a décidé de préavisier favorablement le passage de cette manifestation sur le territoire communal les 14 et 15 mai 2026.
07.04.2026	<u>Cabane forestière – Broche</u> L'offre de CHF 1'215.- HT de l'entreprise Repelec (Lausanne) a été acceptée pour le remplacement du moteur de la broche qui était défectueux.
07.04.2026	<u>Salle de gymnastique – Occupation supplémentaire</u> La Municipalité a décidé d'accepter la demande de l'association PODIUM visant à mettre à disposition la salle de gym le jeudi soir, d'avril à juin.
07.04.2026	<u>Cartographies des routes cantonales</u> Une vaste campagne de relevés 3D pour cartographier les routes cantonales a lieu du 24 mars à fin mai 2026. Les mesures sont effectuées au moyen d'un véhicule spécialisé circulant dans l'ensemble du canton pour réaliser des images panoramiques à 360° ainsi que des relevés LiDAR.
07.04.2026	<u>Parcelle RF 124 - Construction d'une déchetterie – Adjudication</u> <u>La Municipalité a adjugé la fourniture et la pose de boulets drainants dans la noue à l'entreprise Walo SA (Eclépens) pour un montant de CHF 13'000.-.</u>
07.04.2026	<u>Organiste – Tarif des honoraires</u> Afin de se conformer aux nouveaux barèmes actualisés de l'Association des organistes romands, la Municipalité a décidé de fixer la rémunération de l'organiste à CHF 200.- par service, avec effet rétroactif au 1er janvier 2026.
07.04.2026	<u>Grippe aviaire - Levée des mesures</u> L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a levé toutes les mesures nationales de prévention contre la grippe aviaire le 1er avril 2026. Les détenteurs de volailles peuvent ainsi laisser leurs animaux sortir en plein air sans restriction, bien qu'une surveillance attentive reste recommandée.
13.04.2026	<u>Parcelle RF 330 - Agrandissement d'une ouverture et remplacement des autres fenêtres au rez-de-chaussée</u> La Municipalité décide de prolonger le permis de construire 2024/08 d'une année, soit jusqu'au 15.04.2027.
13.04.2026	<u>Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) - Projet de mise en conformité des arrêts de bus – Adjudication</u> La Municipalité a décidé d'adjuger les travaux de génie civil à Perrin Frères SA (Gland) pour un montant de CHF 20'351.45 TTC.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
13.04.2026	<u>Lutte contre les renouées</u> Dans le cadre de la nouvelle saison de lutte contre les renouées asiatiques, la Municipalité enverra un flyer à l'ensemble de la population et publiera les dates sur le site internet. Ces interventions, menées avec le soutien de bénévoles, visent à limiter la propagation de cette espèce invasive et à préserver durablement les milieux naturels de notre région.
20.04.2026	<u>Parcelle RF 312 - Mise en conformité des constructions existantes</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2025/10.
20.04.2026	<u>Communauté électrique locale (CEL) – Accompagnement</u> La Municipalité a adjugé l'offre de CHF 7'837.25 TTC à Duvoisin-Groux (Bussigny) pour les prestations suivantes : - Collecte et analyse des données nécessaires - Séance de lancement et présentation à la Municipalité - Clarification des options pour la création de la CEL avec le GRD local - Démarches administratives et techniques auprès du GRD - Préparation des contrats pour la constitution de la CEL - Information et accompagnement pour la mise en place de la gestion de la CEL (facturation).
27.04.2026	<u>Parcelle RF 542 – Installation photovoltaïque</u> La Municipalité a validé l'installation de 64 m ² de panneaux photovoltaïques sur une toiture plate.
04.05.2026	<u>Taxe déchets - Allègement pour les enfants nouvellement arrivés</u> La Municipalité a décidé d'octroyer des sacs poubelles au prorata temporis à compter de la date d'arrivée, et ce, pendant les deux premières années.
04.05.2026	<u>Parcelle RF 47 – Demande de dérogation à la conservation du patrimoine arboré</u> La Municipalité a autorisé l'abattage de 3 arbres et d'une haie de thuyas.
04.05.2026	<u>Collège – Entretien chauffage</u> Le remplacement du ventilateur de la chaudière a été adjugé à l'entreprise Ygnis AG (Ruswil) pour CHF 800.- HT.
04.05.2026	<u>Rénovation de l'édicule WC publics du cimetière et des WC publics de la plage des Pêcheurs</u> La location de 3 distributeurs de linge pour les mains (tissu), 3 distributeurs de savons et 3 distributeurs de désinfectant pour lunettes de toilette inox a été adjugée à CWS-boco Suisse SA (Châtel-St-Denis) pour CHF 74.85 / mois HT.
04.05.2026	<u>Commune d'Etoy - Tables et bancs</u> La Municipalité mettra gracieusement à disposition 20 tables avec les bancs pour une manifestation.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
04.05.2026	<u>Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) - Projet de mise en conformité des arrêts de bus – Adjudication</u> <u>Le marquage tactilo visuel des arrêts de bus a été confié à Signal SA (Etagnières) pour le montant de CHF 1'913.- TTC.</u>
04.05.2026	<u>Parcelle RF 124 - Construction d'une déchetterie – Adjudications</u> La Municipalité a accepté les devis suivants : - Patrick Lüthi (Etoy) pour la plantation d'arbustes variés, engazonnement sur les côtés et pose d'un tuyaux goutte-à-goutte (CHF 9'994.90 TTC). - Récup'Air (Arnex-sur-Orbe) pour la fourniture de deux passerelles (CHF 24'592.75 TTC).
04.05.2026	<u>Patrouilles estivales</u> La Municipalité a adjugé à la société de sécurité privée GPA Guardian Protection SA (Pully) le mandat de surveillance des plages ainsi que des abords de la salle de gym et du collège pendant la période estivale, pour un coût mensuel de CHF 1'753.530 TTC.
11.05.2026	<u>Morges Natation – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir ce club par un don de CHF 100.- correspondant à la participation de deux enfants de la commune.
11.05.2026	<u>Parcelle RF 215 – Demande de dérogation à la conservation du patrimoine arboré</u> La Municipalité a autorisé l'abattage de 3 arbres pour des raisons sécuritaires.
11.05.2026	<u>Parcelle RF 311 - Demande de dérogation à la conservation du patrimoine arboré</u> La Municipalité a appliqué une procédure simplifiée (sans affichage préalable au pilier public) et autorisé l'abattage de deux pins et d'un orme, tous secs.
11.05.2026	<u>Parcelle RF 315 - Demande de dérogation à la conservation du patrimoine arboré</u> La Municipalité décide d'autoriser l'abattage des deux lauriers.
11.05.2026	<u>Hangar communal Les Bruyères - Toiture de l'annexe</u> Afin des dégradations supplémentaires des chevrons et des panneaux en avant-toits, la Municipalité a adjugé les travaux de modification de bord de toit du couvert existant à Atelier Z (Grancy) pour CHF 12'390.60 TTC.
11.05.2026	<u>Parcelles RF 283 et 315 - Rénovation énergétique</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2026/01.
11.05.2026	<u>Parcelle RF 523 – Installation photovoltaïque</u> La Municipalité a validé l'installation de 74 m2 de panneaux photovoltaïques rapportés sur toiture.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
01.06.2026	<u>Gymnase d'Etoy – Prix de promotions</u> La Municipalité a décidé de décerner à nouveau un prix de CHF 200.-, à l'élève de l'École de maturité, niveau renforcé, qui s'est particulièrement distingué en mathématiques ou, cas échéant, à l'élève de l'École de culture générale qui s'est particulièrement distinguée en mathématiques, tant par ses résultats que par la régularité, la curiosité et la rigueur dont elle a su faire preuve tout au long de son parcours gymnasial.
01.06.2026	<u>Club Nautique Morgien – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir ce club par un don de CHF 100.- correspondant à la participation de deux enfants de la commune.
01.06.2026	<u>Parcelle RF 30 - Dérogation à la conservation du patrimoine arboré</u> La Municipalité a appliqué une procédure simplifiée (sans affichage préalable au pilier public) et autorisé l'abattage d'un arbre sec, pour des raisons sécuritaires.
01.06.2026	<u>Parcelle RF 394 - Demande de dérogation à la conservation du patrimoine arboré</u> La Municipalité a appliqué une procédure simplifiée (sans affichage préalable au pilier public) et autorisé l'évacuation immédiate d'un arbre déjà tombé.
01.06.2026	<u>Centre de soins La Vaux-Lierre - Tables et bancs</u> La Municipalité mettra gracieusement à disposition 20 tables avec les bancs à l'occasion de leur 40 ^{ème} anniversaire.
01.06.2026	<u>Parcelle RF 148 – Installation photovoltaïque</u> La Municipalité a validé l'installation de 105 m2 de panneaux photovoltaïques rapportés sur toiture.
01.06.2026	<u>Barrière la Môlaz – Réparations</u> La réparation de la barrière a été confiée à Viquerat Maintenance Sàrl (Aclens) pour CHF 1'088.55 TTC.
01.06.2026	<u>Plage des Pêcheurs – Branches</u> Afin de sécuriser la plage, la Municipalité a mandaté l'entreprise Rittener & Fils SA (Sévery) pour procéder à l'abattage de deux arbres, dont un situé sur une parcelle privée.
08.06.2026	<u>Judo-Club de Morges – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir ce club par un don de CHF 100.- correspondant à la participation de deux enfants de la commune.
08.06.2026	<u>Commune de Morges - Assainissement et transformation de la patinoire des Eaux-Minérales – Convention</u> La Municipalité a signé la convention de soutien financier régional pour une aide de CHF 63'000.- à fonds perdu, versé en 30 fois, ayant les échéances du 31.12.2026 jusqu'au 31.12.2055, conformément à la décision du Conseil communal du 17.03.2026.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
08.06.2026	<u>La Forestière - Levée de fonds pour le projet "Grandeur Nature"</u> Afin de soutenir les métiers de la forêt à travers le projet « Grandeur Nature », la Municipalité a octroyé un don de CHF 200.-. Le but est de valoriser le travail en forêt et les métiers de la filière forestière, en lien avec les multiples fonctions de la forêt, afin de faire évoluer les perceptions du public et de favoriser les vocations.
08.06.2026	<u>Parcelle RF 161 – Installation photovoltaïque</u> La Municipalité a validé l'installation de 44 m2 de panneaux photovoltaïques rapportés sur toiture.
08.06.2026	<u>Manifestation Race 6 – Rassemblement de motos</u> La Municipalité a décidé de préavisier favorablement le passage de cette manifestation sur le territoire communal le 27.09.2026.
15.06.2026	<u>Restaurant Place du Village 1</u> La Municipalité a accepté la candidature de nouveaux exploitants pour la reprise du restaurant. Le bail a été conclu et entrera en vigueur le 1er juillet 2026. Toutefois, la reprise de l'activité est attendue à la fin de l'été.
22.06.2026	<u>Fête Nationale – Animations</u> La Municipalité a validé les offres suivantes pour animer les festivités du 1 ^{er} août : - CHF 1'200.- HT pour l'animation musicale par Lunika Events (Etoy). - CHF 350.- pour une prestation de sculptrice de ballons par Clown Etoile.
22.06.2026	<u>Hangar communal – Données de panneaux photovoltaïques</u> Afin de pouvoir effectuer la surveillance de la production solaire via internet avec capteur de courant pour autoconsommation, la Municipalité a mandaté Electro-Sol SA (Cossonay) pour la fourniture d'un modem Teltonika d'un montant de CHF 626.85 TTC.
29.06.2026	<u>OFISA – Renouvellement matériel informatique de l'administration</u> La Municipalité a validé les offres d'OFISA Informatique SA (Renens) pour le remplacement du PC de la bourse (CHF 770.- HT) et du portable du greffe (CHF 1'222.- HT). A cela, s'ajoute le montant de CHF 1'176.- HT pour l'installation, le paramétrage et le déplacement.
29.06.2026	<u>OFISA – Matériel pour le bureau du Conseil communal</u> Afin d'optimiser les tâches du président et de la secrétaire du Conseil communal, la Municipalité a accepté l'offre d'OFISA Informatique SA (Renens) pour la fourniture d'un portable supplémentaire Lenovo pour CHF 1'892.- HT, y compris l'installation.
29.06.2026	<u>Parcelle RF 372 - Demande de dérogation à la conservation du patrimoine arboré</u> La Municipalité décide d'autoriser l'abattage d'un cerisier dépérissant.
29.06.2026	<u>Danger d'incendie – Appel à la prudence</u> En raison du danger d'incendie marqué dû à la sécheresse, la Municipalité a décidé d'interdire les feux sur l'ensemble du territoire communal.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
29.06.2026	<u>Au Fil de l'Aubonne – Avancement du projet</u> La Municipalité a validé la facture de CHF 1'269.14 pour la participation aux frais de géomètre et la réfection d'un chemin à Etoy. A noter que les règles d'usage en matière de répartition des coûts entre les communes concernées ont été appliquées.
29.06.2026	<u>Place du Village 1 – Travaux restaurant</u> La Municipalité a accepté l'offre de CHF 6'372.70 TTC, de l'entreprise CM parquets et nettoyages SA (Lausanne), pour le dégrossissage et ponçage du parquet, avec application d'une couche de primaire et deux couches de vernis.
29.06.2026	<u>Plages – Autorisation de faire du feu</u> La Municipalité a décidé de formaliser les usages concernant les feux sur les plages : - Mellières : les feux sont autorisés uniquement dans le foyer aménagé à cet effet. - Pêcheurs : les feux à même le sol sont interdits ; les grillades sont autorisées uniquement au moyen d'un barbecue ou d'un équipement de cuisson approprié, stable et sécurisé. A noter que ces dispositions s'appliquent exclusivement en dehors des périodes d'interdiction décrétées en raison des conditions météorologiques.
07.07.2026	<u>Répartition des dicastères pour la législature 2026/2031</u> • Laurent THEROND, syndic : administration générale (organisation, ressources humaines, relations extérieures, intérêts généraux, communication), bâtiments communaux, affaires sociales, églises et cimetière. • Olivier BOLOMEY, vice-syndic : école et petite enfance, routes, éclairage public, espaces publics, sociétés locales, développement durable, mobilité. • Lawrence BREITLING, municipal : urbanisme et aménagement du territoire, police des constructions, forêts, vignes, terrains communaux, tourisme. • Geoffroy GANSHOF, municipal : finances, police, service du feu, protection civile. • Laetitia SOUBIES, municipale : gestion des déchets, eau et épuration, services industriels, cours d'eau et rives, informatique et cybersécurité.
07.07.2026	<u>Parcelle RF 532 – Construction d'une piscine enterrée chauffée, PAC et local technique</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2026/05.
07.07.2026	<u>Place du Village 1 – Travaux restaurant</u> Les travaux de rafraîchissement de la peinture ont été adjugés à l'entreprise Rusconi & KP SA (Lausanne) pour CHF 3'000.- TTC.
13.07.2026	<u>Fête du Dahlia 2026 à Morges</u> La Municipalité a décidé de parrainer un massif le long des quais, entre le Temple et le Parc de Vertou, pour un montant de CHF 200.00.
13.07.2026	<u>Parcelle RF 409 – Rénovation façade</u> La Municipalité a autorisé le remplacement du bardage, à l'identique, sur une partie de la façade.

**Décisions municipales d'intérêt public**

Date	Décision
13.07.2026	<u>Parcelle RF 535 – Construction d'une pergola bioclimatique</u> La Municipalité a décidé de délivrer l'autorisation municipale n° 2026/02 pour la réalisation de ces travaux.
13.07.2026	<u>Place du Village 1 – Travaux restaurant</u> La Municipalité a adjudgé les travaux suivants : - Nettoyage des locaux pour CHF 2'156.59 TTC à Rosanet (Prilly). - Nettoyage et dégraissage des hottes et du monobloc pour CHF 2'810.60 TTC à Venticlean (Lausanne).
13.07.2026	<u>Manifestation Cyclotour du Léman</u> La Municipalité a décidé de préavisier favorablement le passage de cette manifestation sur le territoire communal le 18.10.2026.
20.07.2026	<u>Parcelle RF 324 – Installation photovoltaïque</u> La Municipalité a validé l'installation de 16 m2 de panneaux photovoltaïques rapportés sur toiture.

Buchillon, le 28 juillet 2026